

Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité Canton de Melbourne

Date du scrutin 2022-11-27

Par cet avis public, Cindy Jones, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 26 octobre 2022. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
 - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
 - Le 13 octobre 2022 :
 - vous aviez la citoyenneté canadienne
 - vous n'étiez pas en curatelle
 - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années
 - De plus, vous deviez, le 13 octobre 2022, remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.
Adresse : 1257, route 243, Melbourne (Hôtel de ville)
Jours et heures : Jeudi 10 novembre 2022 de 19 h à 22 h
Lundi 14 novembre 2022 de 14 h 30 à 17 h 30
5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse : 1257, route 243, Melbourne

Téléphone : 819-826-3555

Signature

Donné à Canton de Melbourne, le 28 octobre 2022


Présidente ou président d'élection

Certificat d'affichage ou de publication d'un avis public

Municipalité

Canton de Melbourne

Scrutin du

2022 11 27
année mois jour

Je, Cindy Jones,
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

certifie, sous mon serment d'office, que

Avis public de révision de la liste électorale (SM-15) a été publié à la date et de la façon suivante :

Nom de l'avis

❖ Pour les municipalités régies par la « Loi sur les cités et villes » (art. 345) :

affichage au bureau de la municipalité le année mois jour

et

insertion dans le journal _____ le année mois jour
Nom du journal

❖ Pour les municipalités régies par le « Code municipal » (art. 431) :

affichage le 2022 10 28 aux deux endroits prévus :

année mois jour

1. 1257, route 243 (Hôtel de Ville)

Endroit

2. 1169, route 243 (L'Église St-Andrew's Church)

Endroit

Signature

Donné à

Canton de Melbourne

Municipalité

2022 10 28
année mois jour

, le



Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier